



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Prime

Saint-Prime, 15 janvier 2024

Le conseil de la municipalité de Saint-Prime siège en séance ordinaire ce lundi 15 janvier 2024 à l'Hôtel de ville, dans la salle des délibérations, située au 599, rue Principale à Saint-Prime.

Sont présents à cette séance Mesdames les conseillères Isabelle Lapierre, Nathalie Paré et Brigitte Gagné ainsi que Messieurs les conseillers Luc A. Bonneau, Vincent Pagé et Mario Lapierre formant quorum sous la présidence de son Honneur Madame Marie-Noëlle Bhérier.

Assistent également à la séance : Madame Claudia Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière par intérim et Monsieur Francis de la Boissière, inspecteur en bâtiments.

Ouverture de l'assemblée

Madame la mairesse ouvre la séance à 20 h 05 et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour. Madame Claudia Gagnon agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2024-001

Acceptation de l'ordre du jour

Madame Marie-Noëlle Bhérier informe les membres du conseil d'une légère modification à l'ordre du jour envoyé la semaine dernière. En effet, le point **4f. Acceptation des états financiers 2022 de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy** a été ajouté. Par cet ajout, les points suivants de la section 4 ont donc été décalés.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Luc A. Bonneau, APPUYÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec modification, soit l'ajout du point **4f. Acceptation des états financiers 2022 de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy**.

2024-002

Acceptation des procès-verbaux du 4 et 13 décembre 2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario Lapierre, APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Luc A. Bonneau ET RÉSOLU QUE les procès-verbaux du 4 et 13 décembre soient acceptés tels que rédigés.

2024-003

Acceptation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Vincent Pagé, APPUYÉ PAR madame la conseillère Brigitte Gagné ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve la liste des comptes ci-après :

- en date du 15 janvier 2024 totalisant la somme de (factures payées) **306 434.91 \$**
(prélèvements Nos 5044 à 5103 et chèques Nos 43096 à 43153)
- en date du 15 janvier 2024 totalisant la somme de (factures à payer) **51 160.86 \$**
(chèques Nos 43155 à 43188)

Joins à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Certificat de la secrétaire-trésorière (C.M. art. 961) : La présente atteste qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-haut mentionnés.

Claudia Gagnon,
Directrice générale par intérim

2024-004

Budget de fonctionnement 2024 à différents organismes

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario Lapierre, APPUYÉ PAR madame la conseillère Nathalie Paré ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le versement des subventions suivantes pour l'année 2024 :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Prime

1.	Bibliothèque municipale	9 500 \$
2.	Maison de jeunes	12 000 \$
3.	Corporation du Bedeau	10 000 \$
4.	Musée de la vieille fromagerie Perron	10 000 \$
5.	Dojo Domaine-du-Roy	5 000 \$
6.	Fabrique Notre-Dame du Lac St-Jean	5 000 \$
7.	Golf Saint-Prime sur le lac	10 000 \$
8.	Fondation du Domaine-du-Roy	2 800 \$

2024-005

Acceptation des quotes-parts 2024 à la M.R.C. du Domaine-du-Roy

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Vincent Pagé, APPUYÉ PAR madame la conseillère Nathalie Paré ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte la facturation des quotes-parts imposées à notre municipalité pour l'année 2024, pour un montant de 626 867.38 \$, et en autorise le versement à la M.R.C. du Domaine-du-Roy suivant la périodicité des paiements établis, à l'exception du premier versement qui sera effectué dans les 30 jours de la présente séance.

2024-006

PG Système d'information – Renouvellement des contrats d'entretien & Soutien des applications

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Nathalie Paré, APPUYÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte l'offre de PG Systèmes d'information au coût de 18 568 \$ plus taxes visant le renouvellement du contrat général d'entretien et de soutien des applications pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

2024-007

Renouvellement de l'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge – Service aux sinistrés

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Brigitte Gagné, APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Lapierre ET RÉSOLU :

QUE Madame Marie-Noëlle Bhérier, mairesse et Claudia Gagnon, directrice générale par intérim, soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prime un protocole d'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, concernant le service aux sinistrés; le tout selon le projet d'entente établi par la Société, entrant en vigueur le 24 mars 2024 pour une période de deux (2) ans et faisant partie intégrante de la présente résolution comme ici reproduit au long;

QU'un don de 563.40 \$ soit remis à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour l'année 2024; lequel montant correspond à un per capita de vingt cents (0,20 \$) par habitant.

2024-008

Acceptation des états financiers 2022 de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre, APPUYÉ PAR madame la conseillère Nathalie Paré ET RÉSOLU :

QUE les états financiers de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, et prévoyant un déficit d'opération de 7 817 \$ soient approuvés par ce conseil, lequel prévoit une diminution de la contribution à verser par la municipalité de Saint-Prime de 1 114.40 \$;

QUE ce conseil approuve également l'état de la variation des contributions du programme de supplément au loyer, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, lequel prévoit une contribution supplémentaire à payer par la Municipalité de Saint-Prime de 1 232.71 \$;

QUE considérant ces variations, le conseil autorise le versement demandé au montant de 118.31 \$.

2024-009

Prévisions budgétaires de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy (Immeubles de Saint-Prime) pour l'année 2024

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Nathalie Paré APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Luc A. Bonneau ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les prévisions budgétaires de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy (Immeubles de Saint-Prime) pour l'année 2024 prévoyant



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Prime

pour les deux ensembles immobiliers des dépenses globales de 234 550 \$, et une contribution municipale de 8 337 \$.

2024-010

Mise à jour Politique de soutien aux organismes – Ajout d'une grille d'évaluation pour les demandes d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Prime a adopté par la résolution No 2022-195 la Politique de soutien aux organismes lors de sa séance ordinaire du 12 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter à cette politique une grille afin d'analyser les demandes d'aide financières des différents organismes reçues par la Municipalité de Saint-Prime;

CONSIDÉRANT QUE cette grille permettra d'établir de manière juste et équitable les montants remis aux organismes;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Luc A. Bonneau, APPUYÉ PAR madame la conseillère Brigitte Gagné ET RÉSOLU QUE ce conseil municipal entérine la mise à jour de cette politique et que cette dernière soit ajoutée au site Internet de la Municipalité.

2024-011

Vente d'un terrain résidentiel à Madame Marie-Pier Landry et Monsieur Gabriel Belley

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Luc A. Bonneau APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Lapierre ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Saint-Prime vende de gré à gré pour le prix de 20 000 \$ plus les taxes applicables, payable comptant l'immeuble décrit ci-après à Madame Marie-Pier Landry et Monsieur Gabriel Belley, le tout selon l'offre et promesse d'achat signée par Monsieur Belley le 19 décembre 2023 :

- Lot 4 624 948 du Cadastre du Québec d'une superficie de 1 320,8 mètres carrés, formant un emplacement sis au 125, rue des Pruniers à Saint-Prime.

QUE Madame Marie-Noëlle Bhérer, mairesse et Madame Claudia Gagnon, directrice générale par intérim, soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prime l'acte notarié, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance;

QU'advenant un défaut de l'acquéreur de conclure la transaction citée ci-haut d'ici le 15 février 2024, cette résolution deviendra nulle.

2024-012

Reconsidération de la résolution n° 2023-256 - Vente d'un terrain résidentiel à Madame Mélodie Simard-Lapointe et Monsieur Maxime Desbiens

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre, APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Vincent Pagé ET RÉSOLU :

QUE ce conseil reconsidère la résolution portant le numéro 2023-256 adoptée le 6 novembre 2023 afin de modifier au dernier paragraphe la date du 22 décembre 2023 pour le 15 février 2024.

2024-013

Demande d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) – Réaménagement de la zone scolaire

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Prime doit respecter les lois et règlements en vigueur et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment et déposé relativement à ce programme est estimé à 175 000 \$ toutes taxes incluses et que l'aide financière demandée au Ministère est de 140 000 \$;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Prime

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Prime doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser une représentante à signer cette demande;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Brigitte Gagné, APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Luc A. Bonneau ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Prime autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

QUE Madame Claudia Gagnon, directrice générale par intérim, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Prime tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

2024-014

Permis d'intervention pour des travaux d'entretien mineur et d'urgence suite à des bris – Ministère du Transport et de la Mobilité durable

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux doivent effectuer régulièrement des travaux d'entretien mineur et d'urgence (bris d'aqueduc ou d'égouts) sur l'emprise du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT QUE le permis d'intervention actuellement en cours, se termine en février 2024, d'où l'importance de le renouveler;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario Lapierre, APPUYÉ PAR madame la conseillère Isabelle Lapierre ET RÉSOLU :

QUE ce conseil demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de renouveler son permis d'intervention pour une période de deux (2) ans, soit jusqu'en février 2026, et accepte les clauses qui y sont indiquées;

QUE ce conseil autorise monsieur Dany Desbiens, directeur des Travaux publics, à agir à titre de représentant de la municipalité de Saint-Prime et à signer ledit permis d'intervention pour et en son nom.

2024-015

Motion de félicitations – Chevaliers de Colomb et Saint-Vincent de Saint-Prime pour la Guignolée 2023

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que ce conseil adresse une motion de félicitations aux Chevaliers de Colomb de Saint-Prime et la Saint-Vincent de Saint-Prime qui ont organisé la Guignolée 2023. C'est plus de 11 000 \$ en argent et 3 000 \$ en denrées non périssables qui ont été amassés en décembre dernier.

Le conseil est fier de pouvoir compter sur des organismes locaux qui s'impliquent dans la communauté afin d'aider les citoyens dans le besoin. Avec tous ces dons, la Saint-Vincent de Saint-Prime offre des bons d'alimentation ainsi que des paniers de Noël à ceux dans le besoin et qui en font la demande.

« Félicitations à ces deux organismes qui contribuent à confirmer qu'il fait bon « Vivre ensemble » à Saint-Prime! »

2024-016

Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2024

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élus de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble »;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Prime

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ ET APPUYÉ À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal de Saint-Prime, lors de sa séance ordinaire du 15 janvier 2024, proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2024 et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ».

Période de questions

Monsieur Mario Roy mentionne qu'il y a énormément de nids de poule sur l'avenue Albert-Perron, dans le secteur des numéros civiques 634-636. Les maisons bougent lorsque des camions passent et la gratte arrache l'asphalte lors de déneigement. Il demande à ce que ce secteur soit réparé.

La Municipalité pourrait utiliser le fonds carrière et sablière, mais nous attendons les subventions suite au plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIRRL). L'ancien plan était par tronçon de route. Toutes les routes asphaltées ont été évaluées. Le PIRRL devrait être déposé sous peu.

Le conseil municipal reviendra sur le fonctionnement du processus d'évaluation des routes lors d'une séance ultérieure.

Monsieur Normand Roy demande si avec la reconfiguration de la côte du Cran, l'affiche « Bienvenue » sera replacé au-dessus de la côté. Comme Monsieur Francis de la Boissière, inspecteur en bâtiment à la Municipalité de Saint-Prime, siège sur le comité, le sujet a déjà été abordé. Avec l'avancement des travaux, la possibilité de déplacer l'affiche sera analysée ultérieurement.

2024-017

Levée de la séance

À 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario Lapierre ET RÉSOLU par ce conseil que l'assemblée soit levée.

Je, Marie-Noëlle Bhérier, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Marie-Noëlle Bhérier, mairesse
Présidente de l'assemblée

Claudia Gagnon
Directrice générale / greffière-trésorière
par intérim



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Prime